

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Affiché le
ID : 081-248100497-20221213-2022DEL52-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 13 décembre 2022 –

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 7 décembre 2022	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 7 décembre 2022	Députée suppléante : Mme AT C. (suppléante de M. ALMAYRAC J-J.). Absents ayant donné pouvoir : Mmes GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. ROUDIER D.), ASSIE G. (pouvoir à Mme BAYSSE N.), CAYRE C. (pouvoir à M. RIVA C.), TARROUX H. (pouvoir à M. GAVALDA G.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absents : Mmes CAMPAGNARO M-C., LAVAL-BARBANCE G., FARSSAC C. et M. IMBERT J. Secrétaire de séance : Mme VIGROUX Myriam.

DEL 2022/52 : Lancement de l'appel à candidature en vue du recrutement d'un chargé de coopération CTG.

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- Le 7 novembre dernier, la Communauté de Communes Val 81 et ses communes membres ont signé la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Tarn pour la période 2022 à 2026. Dans le cadre de cette CTG et au regard des axes et objectifs retenus, il faudra élaborer un plan d'actions.
- Pour la mise en œuvre, le pilotage, le suivi et l'animation de la CTG, il est nécessaire de recruter un chargé de coopération CTG pour lequel la CAF apporte une aide financière de 24 000 € pour un temps plein et de 12 000 € pour un ½ temps.

Suite à cet exposé et compte tenu que le terme de la convention CTG est fixé au 31 décembre 2026 inclus, il est proposé au Conseil :

- . de lancer l'appel à candidature en vue du recrutement d'un chargé de coopération en contrat de projets pour une durée de 4 ans, dans le cadre des emplois non permanents (cf. articles L. 332-24 à L. 332-26 du CGCT),
- . de fixer la durée hebdomadaire de travail à mentionner dans l'appel à candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, par 26 votes « pour » et 4 abstentions :

- décide de lancer l'appel à candidature en vue du recrutement d'un chargé de coopération en contrat de projets à temps non complet (17,5 heures/semaine) pour une durée de 4 ans,
- autorise le Président ou son représentant à lancer cet appel à candidature aux conditions précitées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,


Guy GAVALDA

Le secrétaire de séance,


Myriam VIGROUX.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le ... 16.12.2022
et publication sur le site internet de la
Communauté le ... 19.12.2022
Le Président.

